

6V PSU for Hub 2/Hub 2 Plus

Bloc d'alimentation permettant de brancher les panneaux de contrôle [Hub 2](#) / [Hub 2 Plus](#) à une source d'alimentation basse tension.

Assurer la sécurité dans les locaux ne disposant pas de courant

Avec cette alimentation 6 V, votre hub peut être alimenté par une batterie externe pendant plusieurs années, sans nécessiter de connexion au réseau électrique. Il peut protéger les bâtiments en cas de situations dangereuses, les chantiers et les propriétés abandonnées des cambrioleurs, des vandales et des squatteurs.

Protège les habitations vides contre l'installation de squatteurs	Protège vos biens contre le vandalisme	Protège le matériel de construction
---	--	-------------------------------------

Compatibilité

Le bloc d'alimentation fonctionne uniquement avec les panneaux de contrôle Hub 2 et Hub 2 Plus. Il dispose d'une prise jack standard pour câble d'alimentation et il est équipé d'un adaptateur de borne.

Installation

Le bloc d'alimentation 6 V se loge dans le boîtier de l'appareil, remplaçant le bloc d'alimentation 110/230 V préinstallé.

Installation professionnelle

L'installation par un technicien professionnel vous assure une bonne installation des appareils et l'accès à toutes les fonctionnalités de votre système de sécurité. Si vous devez remplacer le bloc d'alimentation du hub, nous vous conseillons de contacter un partenaire Ajax certifié.

Caractéristiques techniques

Compatibilité	Hub 2 et Hub 2 Plus
Tension d'entrée	4,2 - 16 V
Tension de sortie	4,8 V \pm 5 %
Tension d'activation	4,2 V \pm 2,5 %
Tension de désactivation	3 - 3,4 V (selon la charge)

Courant d'entrée maximal	2,2 A à 4,2 V ; 0,5 A à 16 V
Courant de sortie maximal	1,5 A
Branchement	Prise femelle : 6,5 × 2 mm Prise mâle : 5,5 × 2,1 mm
Plage de températures de fonctionnement	De -10°C à +40°C
Humidité de fonctionnement	Jusqu'à 75%
Dimensions	98 × 70 × 17 mm
Poids	26 g
Kit complet	6V PSU for Hub 2/Hub 2 Plus Adaptateur de borne Guide rapide
Garantie	Service de garantie de 24 mois suivant la date de vente. En savoir plus >